

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'AUSSAC-VADALLE**

**Délibération :**  
**N° 2011\_6\_4**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents :

Votants : 8

**Objet : Mise en place du columbarium**

L'an deux mille onze, le jeudi 28 juillet à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie, Rue de la République à AUSSAC-VADALLE, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 19 Juillet 2011

Présents :

**Excusés :** Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Monsieur BRUNET Jacky, Monsieur LEGEAY Nicolas, Madame TUILLIERE Chantal, Monsieur VIART Luc, Monsieur PARTHONNEAU Nicolas, Madame GUILBAUD Marlyse, Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur LIOT Gérard

**Secrétaire de séance :** Madame Marlyse GUILBAUD

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la nécessité de délibérer pour fixer le prix des cases du columbarium et de valider le règlement du cimetière en pièce jointe.

Il propose pour trente ans : 400,00 €

Il propose de modifier le règlement du cimetière comme indiqué en annexe.

Le Conseil après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de modifier le règlement du cimetière;
- Propose de fixer le prix de la case du columbarium pour une période de trente ans à 400,00 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.  
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Gérard LIOT